



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chercheurs

Question écrite n° 59210

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de la recherche sur la situation des jeunes chercheurs. En effet, une fois leur thèse soutenue et dans l'attente d'un éventuel recrutement par une université ou un organisme de recherche, les chercheurs connaissent généralement une période d'incertitude. Ne disposant plus de ressources pour financer leurs travaux, ils sont alors nombreux à abandonner leurs recherches au profit d'une orientation professionnelle tardive et souvent délicate. L'existence, à ce moment critique, d'une source de financement permettant la transition constituerait pour les meilleurs d'entre eux l'opportunité de préserver intactes leurs chances de poursuivre une carrière scientifique. Aussi, il lui demande s'il est favorable à cette proposition et quelles mesures il envisage de prendre envers les jeunes chercheurs.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59210

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1768